

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-518470

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : STA - CIMA Recrutement effectué au titre de : Mutation ou détachement	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences Code corps : MAE <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
2, rue verte 59650 Villeneuve d'Ascq

Missions et activités principales

L'ENSA recrute un enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine
Sciences et techniques pour l'architecture, construction, ingénierie, maîtrise des ambiances.

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

Pédagogique

Enseignements portant sur les savoirs et savoir-faire fondamentaux de la construction au regard des approches actuelles : matériaux de construction, qualités architecturales, énergie et développement durable, risques naturels et systèmes constructifs parasismiques. Les charges pédagogiques indiquées concernent des disciplines pour lesquels le candidat doit se montrer capable d'intégrer une compréhension fondamentale des sujets et une lecture cohérente en développant l'utilisation des outils numériques. Les enseignements devront associer l'attractivité générée par l'innovation et le savoir

disciplinaire des matières enseignées. A travers la pédagogie qu'il adopte, le candidat se devra d'aborder les systèmes constructifs aux plans techniques et scientifiques soutenue par la réflexion architecturale.

En cycle licence :

- cours théoriques (24 h + TD 24 h) en S3 concernant les bases fondamentales de la structure et les interactions entre matériaux, systèmes constructifs et phénomènes physiques. Les différents dispositifs techniques pourront être introduits avec une approche comparative par matériau. Les TD devront aborder l'analyse de la structure en lien avec le projet et la thermique des bâtiments par le calcul ou la simulation numérique à l'aide d'un outil BIM.

- enseignement en S4 consacré à l'étude des systèmes constructifs (24h CM et 24h TD). Il s'agit de développer chez l'étudiant, ayant acquis les bases fondamentales sur le comportement des matériaux, la capacité de concevoir un système constructif cohérent et de savoir le pré-dimensionner.

- Participation aux TD en S1 (48h), S6 (24h) au sein des équipes déjà constituées et en lien avec les ateliers de projet. L'accent sera toujours mis sur les relations entre la structure et la physique des bâtiments par une approche par le calcul et par l'outil numérique.

En cycle master :

- Cours magistraux optionnels sur les stratégies de prévention et de gestion des risques naturels majeurs, en particulier le risque sismique sur la base des normes nationales et internationales. Les cours devront transmettre aux étudiants une compréhension théorique et pratique de la conception parasismique applicable aux bâtiments neufs et existants, notamment à travers l'outil numérique. Une expérience internationale au sein d'un pays à risque sismique dans le cadre d'activités pédagogiques et/ou pratiques est recommandée.

- Interventions dans le projet en lien avec les problématiques de construction, technologie d'enveloppes et conception bioclimatique, dans l'optique d'un développement scientifique de modélisation et de quantification des phénomènes physiques, quantification des impacts énergétiques et environnementaux (72h domaine Matérialité et/ou Conception);

- Participation à la construction de MOOC

- Participation à l'enseignement de l'Initiation à la recherche.

Scientifique

- Implication au sein des équipes de recherche du LACTH (laboratoire de recherche de l'école), notamment dans le domaine « Matérialité, culture et pensée constructives », soit à titre individuel soit dans le cadre de projets de recherche collectifs, éventuellement transdisciplinaires, à niveaux national et international.

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école.

Autres tâches

- co-encadrement des PFE (projets de fin d'études), suivi des stages, (en perspective) participation aux instances de l'école, au recrutement des étudiants, aux jurys (mentions recherche, PFE, HMONP...);

- en lien avec les objectifs du CPS, il doit assurer le lien avec les autres disciplines du même champ disciplinaire et la participation active à la réflexion sur l'évolution du champ STA au sein de l'Ensapl

- renforcement des liens avec l'enseignement STA dans la formation paysage

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche

Le candidat disposera d'une compétence dans le domaine des sciences et techniques de l'architecture avec une capacité de maîtriser les méthodes et outils informatiques dans les domaines de la pédagogie et de la recherche.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte, ou architecte/ingénieur

Doctorat

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ensapl forme à l'architecture et au paysage. L'articulation entre ces deux disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'Ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Les deux années menant au master sont structurées selon quatre domaines d'étude : Conception et société, Territoire, Histoire et Matérialité au sein desquels l'étudiant construit son parcours de formation. Afin d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de formation initiale sont liés étroitement aux domaines de recherche propres au laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologique des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats

du PIA 2 avec les Compagnons du devoir). L'Ensapl a mis en place à la rentrée 2020 un master en urbanisme avec l'IAUL.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

Le LACTH, laboratoire de recherche de l'Ensapl, réunit 29 chercheurs (dont 7 HDR titulaires de l'Ensapl), 21 doctorants et 15 chercheurs associés. Il est organisé selon quatre domaines de recherche: Conception et société, Territoire, Histoire et Matérialité.

Les programmes de recherche en cours s'intéressent notamment à la connaissance du logement social expérimental et innovant des années 60 et 70 (Architecture XXe siècle), à l'hôpital comme milieu (Hocomi), à l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle (Hensa20), au métabolisme territorial - Économie collaborative et projets transfrontaliers (Popsu Métropoles), au potentiel de l'impression 3D dans la production du bâtiment (Matrice -croissance intelligente durable et inclusive).

L'Ensapl et le Lacth sont associés à deux écoles doctorales de l'Université de Lille: l'ED SHS et l'ED Sesam afin de délivrer conjointement des doctorats en architecture ou en architecture (mention paysage). Le Lacth organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale.

Le LACTH publie chaque année une revue de rang A, Les Cahiers thématiques, selon un thème proposé par un des quatre domaines de recherche.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

CONTACTER l'adresse suivante pour toute question relative au dépôt du dossier :

recrutement-enseignants2021@lille.archi.fr

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA/P.

